

## **CONSIGNES A SUIVRE PAR LES ELEVES**

### ***Vous entendez le signal d'alerte PPMS***

*Dans les cas suivants, vous devez :*

- Vous êtes en cours, dans le self ou en étude : vous y restez.
- Vous êtes en interclasse ou dans la cour : vous vous rendez dans votre salle de confinement (bâtiment d'enseignement général salle du cours à venir).
- Vous êtes dans l'internat : vous y restez.
- Vous êtes hors de l'établissement sous la responsabilité d'un adulte : vous suivez l'adulte et entrez dans le bâtiment le plus proche.
- Vous êtes aux abords de l'établissement : vous y entrez et allez dans votre salle de confinement.

***Si besoin, aidez vos camarades.***

***Transmettez sans retard  
toute anomalie constatée  
à un adulte.***

L:\ppms 15 16\consignes élèves dtc 2015 ent.doc

***Proposez vos services auprès de l'adulte présent  
pour faciliter la mise en sûreté de tous.  
EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR  
NECESSITANT LA MISE EN SURETE***

***A LA DIFFUSION DU SIGNAL SONORE  
D'ALERTE PPMS***



***NE RESTEZ PAS TOUT SEUL OU ISOLE  
PLACEZ VOUS SOUS L'AUTORITE D'UN ADULTE***

### **A RETENIR :**

***RESTEZ OU REGAGNEZ  
UN BÂTIMENT EN DUR***



***NE QUITTEZ PAS L'ETABLISSEMENT***  
Vous mettriez votre vie en danger

***N'INCITEZ PERSONNE  
A VENIR VOUS CHERCHER***

Vous mettriez sa vie en danger  
et elle générerait les déplacements  
des services de secours

***NE TELEPHONEZ PAS***  
Laissez libre le réseau  
pour les services de secours



***SUIVEZ LES CONSIGNES***

***PATIENTEZ DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE***  
afin d'éviter une forte consommation de dioxygène (O<sub>2</sub>) et  
une montée de température désagréable  
***ATTENDEZ LE SIGNAL DE FIN D'ALERTE ET  
SA CONFIRMATION PAR UN ADULTE***



Caussade, le 02 mars 2017

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le jeudi 09 mars 2017 à 14H00 nous réaliserons avec l'ensemble des élèves présents et avec l'ensemble des personnels de l'établissement à un **exercice** de confinement dans le cadre du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) en cas de risque majeur.

L'objet de cette procédure est de garantir une plus grande sécurité dans notre établissement de jour comme de nuit. Le bon déroulement de ce plan est assuré par un exercice annuel.

Des parents d'élèves, membres de la Commission Hygiène et Sécurité seront présents en qualité d'observateurs.

Je reste à votre disposition pour toute précision et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma meilleure considération.

Le Principal

Emmanuel BERTARD



# CONSIGNES AUX PARENTS

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR NECESSITENT LA MISE EN SURETE

DES QUE VOUS PRENEZ CONNAISSANCE  
DE LA SITUATION DE CRISE

## **RESTEZ OU REGAGNEZ**

### **UN BÂTIMENT EN DUR**

Rendez-le le plus sûr possible suivant vos moyens



## **NE SORTEZ PAS N'ALLEZ PAS CHERCHER VOTRE ENFANT**

Vous mettriez votre vie et la sienne en danger,  
vous gêneriez les déplacements des services de secours.  
Protégez-vous ; l'établissement protège votre enfant.



## **NE TELEPHONEZ PAS**

Eteignez vos portables afin de laisser libre le  
pour les services de secours



réseau

Toutes les informations et le suivi de la situation de crise sont disponibles de  
façon officielle sur:

France Inter : 88.9 Mhz  
Radio locale CFM : 98.1 Mhz  
Prévoyez un poste récepteur à piles



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives  
n'émanant pas des autorités. (Autres personnes par téléphone mobile par exemple)

Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.